



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/91

OBJET : Adhésion à l'Union Nationale des Acteurs du Développement local (UNADEL)

Envoyé en préfecture le 04/10/2016

Reçu en préfecture le 04/10/2016

Affiché le

SLOW

ID : 003-2016-0927-2016_91-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 septembre 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 20 septembre 2016

Le 27 septembre 2016 l'année deux mille seize à 18h30

à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)		Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)		M.DE MONTESQUIEU
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)		M.TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	A	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine		Mme EYL
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Martine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX LAure	P	
LARRUE Dominique		Mme DURAND	CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François		Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist		M.FATH			

Sur proposition de Monsieur le Président, est élu(e) secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 28 Juin 2016 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/91

OBJET : Adhésion à l'Union Nationale des Acteurs du Développement local (UNADEL)

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu

Vu la délibération 2012-114 du 25 septembre 2012 portant sur l'adhésion au centre de ressources du développement territorial (ETD) ;

Vu les statuts de l'UNADEL ;

Considérant que l'ETD a cessé son activité ;

Considérant l'avis favorable du bureau ;

EXPOSÉ :

L'ETD ayant cessé son activité, la CCM souhaite adhérer à une autre association pour garder un centre de ressources des différentes expérimentations dans le développement local.

L'UNADEL, réseau national des acteurs du développement local, contribue depuis plus de 20 ans à la mise en mouvement et à la consolidation des territoires de projets.

Ses missions et compétences sont les suivantes :

- valorise les initiatives et les pratiques innovantes des territoires,
- sensibilise, forme et accompagne les acteurs locaux pour qu'ils s'adaptent aux exigences de la transition écologique, économique et sociale
- facilite la participation citoyenne à l'élaboration des politiques publiques
- encourage la mise en réseau des acteurs en régionale
- apporte un soutien technique et méthodologique aux territoires
- contribue à la formation et à la professionnalisation des développeurs territoriaux.

L'adhésion à l'association donne accès à la lettre d'information du développement local, à la lettre d'information des professionnels du développement territorial et aux autres productions écrites de l'UNADEL.

La CCM sera invitée aux manifestations ou réunions internes de l'association, dont l'Assemblée générale annuelle.

La cotisation annuelle est de 500 €.

Il est proposé de désigner un titulaire et un suppléant représentant la Communauté de Communes de Montesquieu:

TITULAIRE	SUPPLÉANT
Monsieur FATH	Monsieur TAMARELLE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/91

**OBJET : Adhésion à l'Union Nationale des Acteurs du
Développement local (UNADEL)**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

1. **Approuve** l'adhésion à l'UNADEL pour un montant de 500 € (cinq cent euros) ;
2. **Autorise** le Président à signer tout document afférent à cette adhésion ;
3. **Désigne** les membres représentant la CCM au sein de l'association ;
4. **Inscrit** les crédits nécessaires au budget afférent.

Fait à Martillac, le 27 septembre 2016

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement